

Liberté Égalité Fraternité

Domaine national du château de Villers-Cotterêts (Aisne)

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2^e section) du 14 mars 2019 :

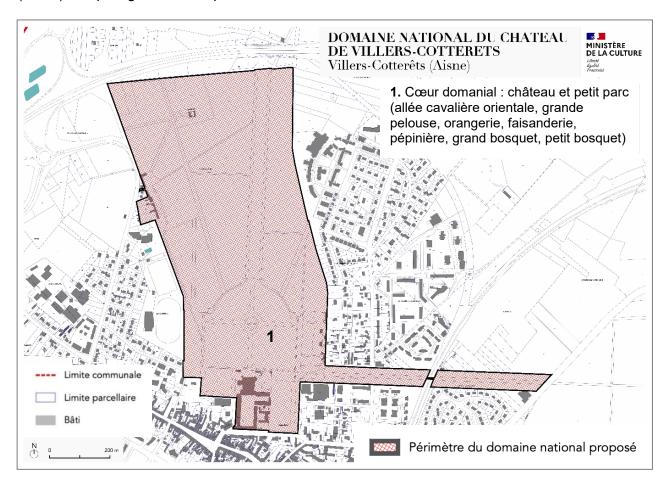
AVIS SUR LE LIEN EXCEPTIONNEL AVEC L'HISTOIRE DE LA NATION :

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du lien exceptionnel que présentent le château de Villers-Cotterêts et son domaine (Aisne) avec l'histoire de la Nation, en vue de leur inscription sur la liste des domaines nationaux ».

Extrait du procès-verbal de la séance de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (2e section) du 20 janvier 2022 :

AVIS SUR LE PROJET DE DELIMITATION DU FUTUR DOMAINE NATIONAL DU CHÂTEAU DE VILLERS-COTTERÊTS :

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture se prononce à l'unanimité en faveur du périmètre proposé pour la délimitation du domaine national du château de Villers-Cotterêts (Aisne), tel que figurant sur le plan ci-annexé ».



Plan de la délimitation proposée par le ministère de la Culture pour le futur domaine national du château de Villers-Cotterêts :

